

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants Question écrite n° 109943

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions d'accès aux soins pour les étudiants. En effet, un certain nombre d'entre eux ne peut souscrire une assurance complémentaire santé, trop onéreuse pour leur budget. Beaucoup se voient ainsi exclus des soins dentaires ou ophtalmologiques dont ils auraient besoin. C'est pourquoi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'améliorer cette situation et permettre à tous les étudiants un égal accès aux soins.

Données clés

Auteur: M. Jean-Christophe Lagarde

Circonscription: Seine-Saint-Denis (5e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 109943 Rubrique : Enseignement supérieur Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11738